

JUIN 2022



3^{ème} édition

BAROMÈTRE

DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS

Quelle évolution pour la santé
financière des collectivités au cours
du mandat présidentiel ?

SOMMAIRE

Edito

Focus sur la méthodologie du baromètre AFL 05

- Qu'est-ce que la note AFL ? 05
- Qu'est-ce que le baromètre AFL ? 05

1 Les finances locales en 2021 : un rebond marqué mais à relativiser 06

- L'année 2021 : entre stabilité et redressement selon les niveaux de collectivités 07
- Une tendance globale à l'amélioration, en particulier dans l'Ouest 07

2 Les Communes, le pilier de la solidité financière des collectivités 08

- Une corrélation (presque) parfaite entre santé financière et taille démographique 08
- Une exécution budgétaire 2021 bien orientée 09
- Une amélioration globale de la santé financière des Communes sur la période malgré des disparités 10
- Zoom sur les Communes touristiques 11
- Mer ou montagne ? Des situations disparates 12
- Zoom sur les Communes nouvelles 14

3 Zoom sur l'Outre-mer 16

4 L'intercommunalité à fiscalité propre, des trajectoires budgétaires hétérogènes en 2021 18

- Une embellie budgétaire variable en 2021 selon les types d'EPCI à fiscalité propre 18
- Une exécution budgétaire 2021 bien orientée 18
- De moindres disparités de situations selon le degré d'intégration des GFP qu'en 2020 19
- Une analyse territoriale qui met en évidence une forte hétérogénéité 19
- Focus sur les CA et les CC 20

5 La santé financière des Départements en 2021 : un fort rebond qui demeure fragile 23

- 2020 et 2021, les « montagnes russes » pour les finances départementales 23
- L'exécution budgétaire des Départements en 2021 24
- Un fort rebond en 2021 après le coup d'arrêt subi en 2020 25

6 Un rétablissement partiel de la situation financière des Régions et CTU en 2021 26

Crises, politique de relance, nouveau quinquennat, quelles perspectives pour les finances publiques locales en 2022 ? 28



Nos territoires sont depuis deux ans confrontés à une succession inédite de crises : à la crise sanitaire, qui a gravement perturbé l'organisation des pouvoirs publics et la vie démocratique locale, a succédé la crise ukrainienne dont les collectivités vont durablement assumer le contrecoup. Les conséquences de ces crises sont multiples et touchent à la dynamique économique, ainsi qu'au tissu culturel et social.

Dans cet environnement inédit, les collectivités ont su illustrer la résilience en actes. Elles ont mobilisé des moyens pour accompagner les campagnes de vaccination, pour renforcer les centres hospitaliers, mais aussi pour participer à la relance économique, et depuis cet hiver à l'accueil des réfugiés.

Le cap fixé l'an passé a été maintenu : prendre des mesures contracycliques pour limiter les effets conjoncturels de la crise, tout en favorisant sur nos territoires la transition écologique, sociale, numérique.

La tendance générale est à l'amélioration de la santé financière globale sur les cinq dernières années, et 2021 n'a pas fait exception. Elle occulte néanmoins la grande différence d'impact des crises sur les finances locales. S'il est possible de constater une résilience d'ensemble, nombre de collectivités ont été confrontées à une baisse de leurs recettes, à des dépenses accrues, à des reports imprévus d'investissements. L'hétérogénéité entre collectivités, et entre types de collectivités, s'accroît.

Pour prendre la mesure de cette disparité financière, l'AFL publie son baromètre annuel de leur santé financière. Cette troisième édition, comme les précédentes, est assise sur la note financière attribuée à chaque collectivité.

Cette note mobilise, en toute transparence, différents ratios pour mesurer la capacité à s'endetter de chacune des collectivités françaises. Toutes les données relatives aux finances locales, librement accessibles, ont été agrégées et analysées afin d'apporter un regard d'ensemble sur la santé financière des collectivités, alors que commence un nouveau quinquennat.

Avec une note financière moyenne globale de 2,86/7 en 2021 (contre 2,91/7 en 2020), la situation semble s'être légèrement améliorée en 2021, à l'image des années précédentes. Mais les trajectoires différentes demeurent nombreuses !

Je vous invite à découvrir tout cela dans ce nouveau baromètre. Bonne lecture !



”

Pia IMBS

Présidente du Conseil d'administration de l'AFL-ST

Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Maire de Holtzheim

FOCUS SUR LA MÉTHODOLOGIE DU BAROMÈTRE AFL

QU'EST-CE QUE LA NOTE AFL ?

Toutes les collectivités françaises disposent d'une « note AFL » ou « scoring » entre 1 et 7. Cette note financière repose sur les trois critères suivants :

- 1 La solvabilité, pondérée à 55%**, résultant du taux de couverture du remboursement de la dette par l'épargne brute (30%) et du taux d'épargne brute (25%).
- 2 Le poids de l'endettement, pondéré à 20%**, résultant de la capacité de désendettement (10%) et du taux d'endettement (10%).
- 3 Les marges de manœuvre budgétaires, pondérées à 25%**, résultant de la part des annuités de la dette dans les recettes de fonctionnement (5%), du taux d'épargne brute avec augmentation de 10% des ressources à pouvoir de taux (5%), de la capacité de désendettement avec réduction de 10% de la charge nette des investissements (10%) et du taux d'endettement après réduction de 10% de la charge nette des investissements (5%).



Les ratios financiers retenus sont calculés en consolidant **les données financières publiées par la DGFIP sur les budgets principaux et des budgets annexes** chaque année. A noter que pour l'année 2021, les données indiquées sont des données provisoires.

Pour les besoins du baromètre, les moyennes sur 5 ans ne sont pas prises en compte, et l'ensemble des ratios sont calculés sur une année donnée.

Le système de note financière appliqué avant tout octroi de crédit par l'AFL est identique à celui utilisé au moment de la demande d'adhésion.

QU'EST-CE QUE LE BAROMÈTRE AFL ?

L'ensemble des notes par collectivité ont fait l'objet de **moyennes simples** pour obtenir des agrégats sur différents périmètres (par typologie de collectivité, par entité territoriale, par année...).

C'est donc bien une mesure de la santé financière individuelle des collectivités et non pas du secteur public local dans son ensemble.

Le présent document synthétise les principaux traits notables de ces agrégats.

Pour respecter le principe de confidentialité, aucune note individuelle n'est publiée dans le document mais l'AFL tient à la disposition de chaque collectivité sa note financière.

LES FINANCES LOCALES EN 2021 : UN REBOND MARQUÉ MAIS À RELATIVISER

L'analyse de l'évolution des notes financières des collectivités locales entre 2016 et 2021 montre des variations limitées au sein de chaque segment. Cette stabilité intervient en dépit d'un contexte pour le moins mouvementé, les collectivités ayant dû absorber au cours de ces années les premiers exercices d'application de la loi MAPTAM, la fusion des Régions, mais aussi la baisse des dotations de l'Etat et la contractualisation financière entre l'Etat et les grandes collectivités. La crise sanitaire a entraîné de graves conséquences économiques et sociales en 2020, induisant pour les budgets locaux de lourdes pertes de recettes et nécessitant d'importantes dépenses contracycliques pour en limiter les dommages.

Dans l'ensemble, les collectivités affichent néanmoins une solidité et une résilience remarquables dans ce contexte incertain, l'intégralité des segments présentant une note moyenne inférieure à 3.5 sur l'ensemble des années.

Si l'année 2021 s'illustre en moyenne pour les Communes par la poursuite de la trajectoire positive entamée les années précédentes, elle a aussi été l'occasion pour les Régions et les Départements de se redresser budgétairement, après le coup d'arrêt subi lors de la crise sanitaire. La note moyenne de l'ensemble des collectivités est alignée sur celle des Communes et progresse de 1% (2,88 en 2021 vs 2,91 en 2020).

L'analyse amène à distinguer deux blocs aux dynamiques distinctes :

- Les Communes et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) relativement stables et résilients malgré la crise entre 2020 et 2021
- Les Départements et Régions qui présentent des exercices 2020 et 2021 particulièrement atypiques avec des évolutions annuelles brutales et en décalage avec la période antérieure.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS PAR ANNÉE



2,88/7

C'est la note financière moyenne des collectivités en 2021, soit la meilleure depuis 2014

3%

C'est la variation maximale de la note des collectivités locales françaises sur la période étudiée (2016-2021), soulignant leur extrême solidité financière

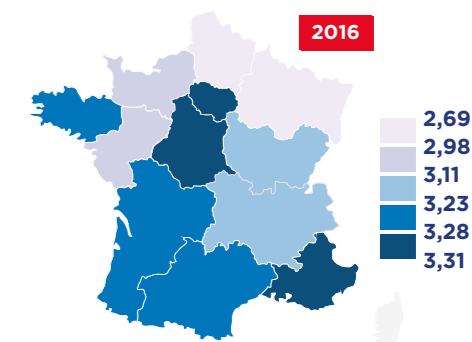
L'ANNÉE 2021 : ENTRE STABILITÉ ET REDRESSEMENT SELON LES NIVEAUX DE COLLECTIVITÉS

- Les Régions étaient jusqu'en 2019 le niveau de collectivités le mieux noté (2,35 en moyenne en 2019). Après une forte dégradation de leur note moyenne en 2020, leur situation financière s'est globalement améliorée en 2021, mais sans retrouver son niveau d'avant-crise. L'analyse spécifique des Régions figure p. 26 et montre des trajectoires contrastées d'une région à l'autre.
- Les Départements ont connu en 2020 un brutal coup d'arrêt à la progression continue de leur note moyenne. Le redressement en 2021 est massif, la note financière moyenne atteignant 2,56 en progression de 19% par rapport à 2020 et de 14,4% par rapport à 2019. Le focus spécifique consacré aux Départements (p. 23) montre ici encore une grande diversité de situations en termes de santé financière, mais une très large majorité d'entre eux voit sa note s'améliorer sur une période de deux ans.
- La note financière moyenne des Groupements à fiscalité propre (GFP) s'établit à 3,34. En 2021, cette apparente solidité financière globale masque toutefois de fortes différences et les GFP sont le seul segment à ne pas bénéficier d'une amélioration de leur notation financière (À retrouver p. 18).
- Les Communes affichent également une grande stabilité tout en obtenant en 2021 une note moyenne de 2,86, leur meilleur niveau depuis 2016. La trajectoire favorable entamée depuis 2015 s'est trouvée confirmée en 2021, même si les écarts creusés par la crise du Covid-19 entre les Communes les plus peuplées et les autres a perduré de cette année. (À retrouver p. 8)

UNE TENDANCE GLOBALE À L'AMÉLIORATION, EN PARTICULIER DANS L'OUEST

- La tendance générale à l'amélioration de la situation financière des collectivités concerne l'ensemble des régions : tel est le premier enseignement de ce baromètre. L'Île-de-France est l'unique exception à ce mouvement d'embellie qui bénéficie aux collectivités de toutes les régions, métropolitaines ou ultramarines.
- Les collectivités de l'Ouest voient leur santé financière s'améliorer franchement. La progression est moins rapide pour celles d'une large partie centre-est du pays, où les situations sont beaucoup plus contrastées d'une Région à l'autre.
- L'Île-de-France est la seule Région française dans laquelle la note moyenne des collectivités a connu une dégradation entre 2016 et 2021.

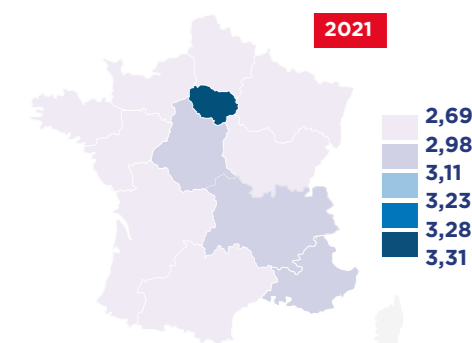
MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS PAR RÉGION 2016 - 2021



Comment expliquer cette tendance à l'amélioration ?

En 2021, la forte reprise économique conjuguée au maintien des dispositifs de soutien budgétaire et au déploiement du plan « France Relance » a créé un contexte très favorable aux budgets locaux.

Dépassant les prévisions, le rebond massif de l'économie française en 2021 a été favorable aux comptes publics dans l'ensemble et aux finances locales en particulier. Si les dépenses publiques sont demeurées dynamiques et à un niveau élevé, la progression des recettes fiscales et tarifaires a été remarquable et permet aux collectivités locales dans leur ensemble d'afficher une situation financière en très net redressement. Des disparités entre segments de collectivités et au sein même de certains segments néanmoins demeurent.



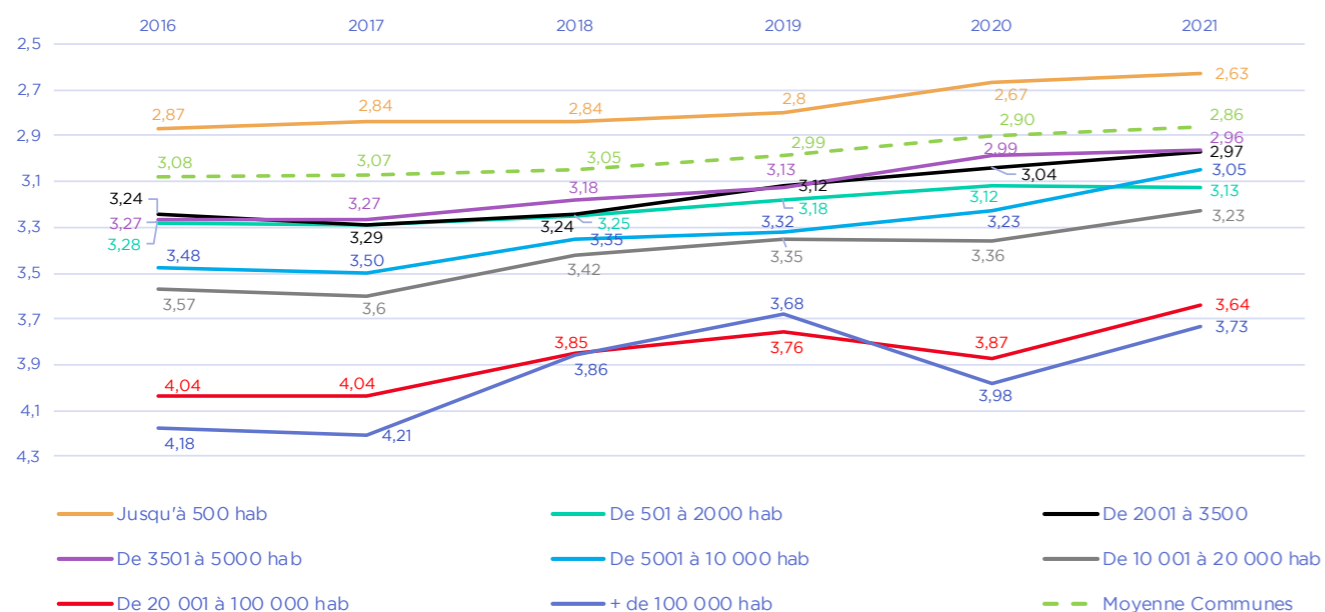
2 LES COMMUNES, UNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE CONFIRMÉE

Dans la lignée des années précédentes, les Communes continuent d'afficher une indéniable solidité financière avec une note moyenne inférieure à 3 sur l'ensemble des six derniers exercices. Ces résultats attestent d'une bonne santé financière structurelle des Communes, traduisant la qualité de la gestion budgétaire et les efforts consentis depuis plusieurs années. Cela traduit également le poids des Communes de petite taille dans l'effectif communal (85% des Communes ont moins de 2 000 habitants et 53% ont moins de 500 habitants), les disparités financières entre les Communes selon les strates démographiques demeurant significatives.

L'exercice 2021 confirme la corrélation entre taille des Communes et santé financière, déjà observée en 2019 et 2020 : plus les Communes sont de grande taille, moins leur situation financière est favorable. À une seule exception près : les Communes de 501 à 2 000 habitants, seule strate démographique à avoir connu une dégradation et qui passent derrière les Communes de taille immédiatement supérieure.

UNE CORRÉLATION (PRESQUE) PARFAITE ENTRE SANTÉ FINANCIÈRE ET TAILLE DÉMOGRAPHIQUE •

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE PAR ANNÉE



Communes de métropole et d'outre-mer hors ville de Paris

Les Communes de plus de 20 000 habitants ont amélioré leur situation financière, notamment la strate des Communes de 20 000 à 100 000 habitants, dont la note affiche une progression par rapport à la situation d'avant-crise, et a fortiori par rapport à celle de 2020 (3,64 contre 3,87). Les Communes de plus de 100 000 habitants se sont également redressées mais affichent toujours une note inférieure à celle de 2019.

LE REGARD DE L'AMRF



La situation pour les Communes rurales résulte du sens de la responsabilité des élus dans leur gestion plus saine et meilleure malgré des recettes de fonctionnement par habitant très inférieures à celles des Communes plus peuplées. Le pilotage de la crise Covid a été exemplaire bien que très peu aient reçu de compensation de l'Etat.

Pour l'avenir, parmi les incertitudes, outre la Detr et la Dsil, les Communes rurales sont aussi dépendantes des aides à l'équipement des Départements et des Régions, les baisses de dotations impactant les choix parfois entre développement ou rénovation des équipements. »

UNE EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2021 BIEN ORIENTÉE¹ •

Après le « trou d'air » de 2020, les recettes réelles de fonctionnement (RRF) des Communes sont en forte hausse (+3,6%), progression supérieure à celle des dépenses réelles de fonctionnement (DDF) (+2,9%) et se traduit mécaniquement par une croissance de l'épargne brute (+7,1%). Cette dernière s'élève à 13,7 Mds€ en 2021 en progression d'environ 1 Md€, soit un niveau légèrement supérieur à 2019 (13,4 Mds€ ; +2,6%).

L'endettement communal (hors ville de Paris) poursuit son reflux en 2021 et s'établit à 62 Mds€. En deux années, le stock de dette a reculé de 2,7 Mds€, soit une baisse de -4,2% depuis 2019.

-4,2%

C'est la baisse de l'endettement des Communes entre 2019 et 2021

Dans ces conditions, les indicateurs financiers communaux se redressent en 2021 :

Capacité de désendettement :
4,5 années (4,9 années en 2020)

Taux d'épargne brute :
16,4% (15,9% en 2020)

Taux d'endettement :
74,1% (77,6% en 2020)

+7%

C'est l'amélioration de la note des Communes de plus de 100 000 habitants entre 2020 et 2021

LE REGARD DE L'APVF



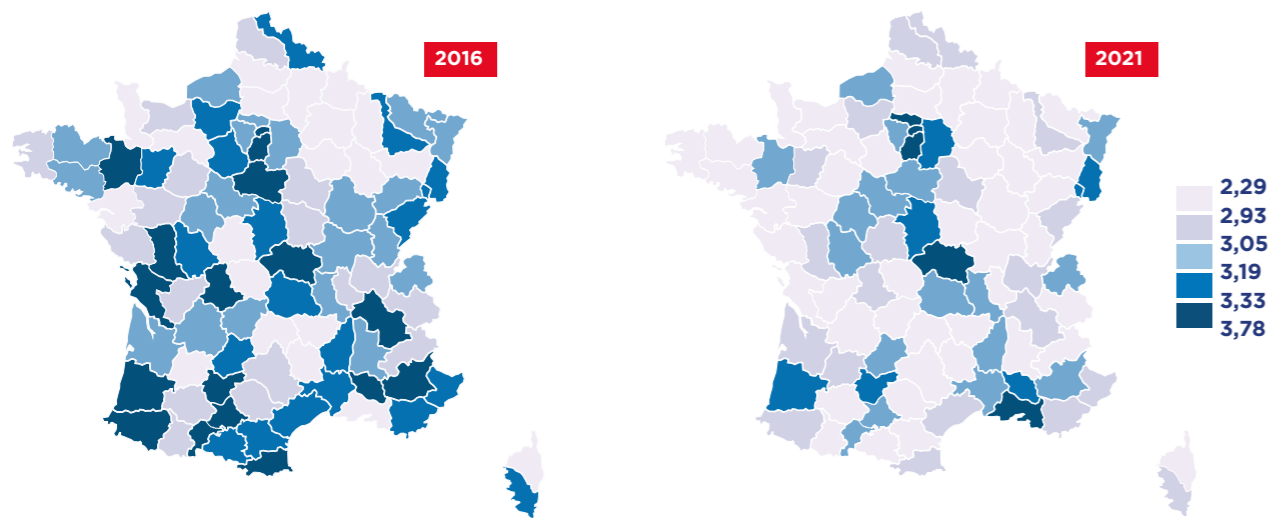
Les résultats du baromètre de la santé financière des collectivités de l'AFL témoignent de la solidité financière des Communes, voire d'une amélioration assez notable de leur situation depuis 2017. Les petites villes détiendraient même en 2021 une note supérieure à la moyenne des Communes, confirmant ainsi leur bonne gestion en dehors des contraintes liées aux contrats dits de Cahors. Il faut toutefois rappeler qu'il existe une grande disparité au sein de la strate des villes de 2 500 à 25 000 habitants.

Certaines ont été extrêmement fragilisées par la crise sanitaire et subissent depuis deux ans une contraction de leur épargne et de leur capacité d'autofinancement. Aussi, nombre d'élus locaux s'inquiètent de la faible visibilité financière sur le moyen terme et de leur capacité à absorber le choc de la hausse de l'inflation et du coût de l'énergie. »

¹ DGFIP, Comptes de gestion 2021 (Données provisoires), hors Ville de Paris, BP+BA hors M22 (EPSM)

UNE AMÉLIORATION GLOBALE DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES COMMUNES SUR LA PÉRIODE MALGRÉ DES DISPARITÉS

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES PAR DÉPARTEMENT 2016 - 2021



Une analyse par département de la note financière des Communes entre 2016 et 2021 confirme l'amélioration générale de leur santé financière, malgré les vents contraires affrontés au moment de la crise sanitaire. Cette approche par circonscription départementale permet de tirer quelques enseignements :

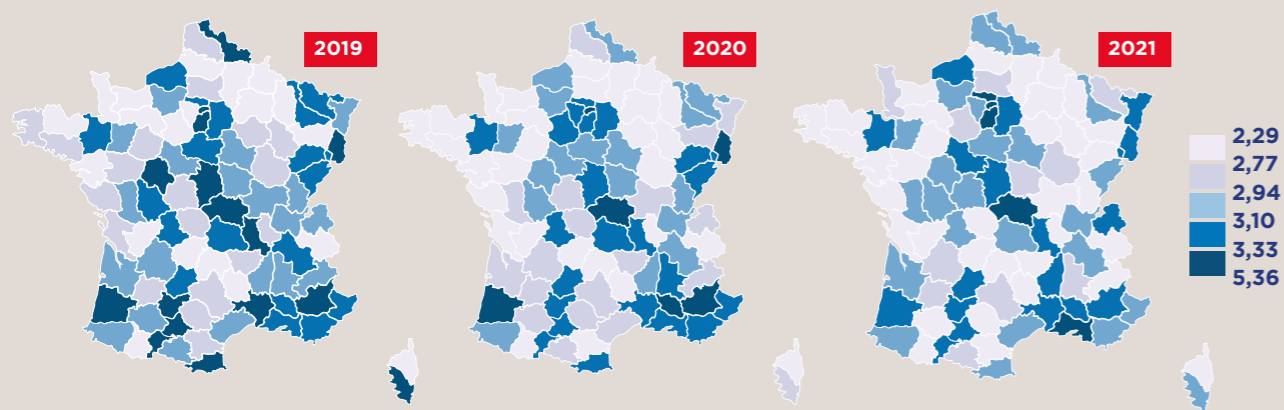
- Le quart nord-est du pays est structurellement en bonne santé financière, et les territoires moins bien notés connaissent néanmoins des progrès sur la période étudiée.
- Les Communes de la façade atlantique et du centre-est voient leur note globale s'améliorer.
- Les Communes du sud de la France, particulièrement celles des départements du littoral méditerranéen, et le centre du pays connaissent une moins bonne santé financière plus structurelle.

COUP DE LOUPE ÉVOLUTION 2019-2021

Un focus spécifique sur la période 2019-2021 met au jour la résilience des Communes face à la crise qui les a touchées en 2020. L'amélioration concerne une large majorité de départements, en particulier le long de la façade atlantique et dans l'est du pays.

Les Communes situées dans le centre du pays, ainsi qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Occitanie, ont fait face à une situation plus dégradée et voient leurs situations financières s'améliorer plus lentement, voire se dégrader dans certains départements particuliers.

81 C'est le nombre de départements dans lesquels la note financière moyenne des Communes s'est améliorée entre 2019 et 2021

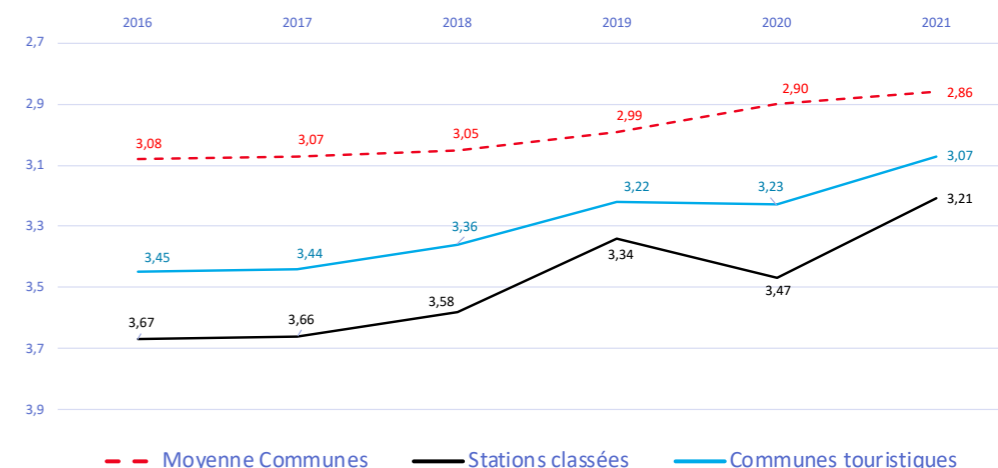


ZOOM SUR LES COMMUNES TOURISTIQUES

Les Communes touristiques et les stations classées de tourisme présentent des spécificités budgétaires structurelles qui sont généralement de nature à peser sur leur santé financière.

Au cours des exercices 2016-2021, les Communes touristiques² et les Stations classées de tourisme³ se distinguent de l'ensemble des Communes françaises par une note financière moyenne structurellement moins favorable. Cette situation est notablement plus marquée pour les Stations classées de tourisme.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES TOURISTIQUES PAR ANNÉE



Entre 2016 et 2021, la santé financière des Communes touristiques et des stations classées s'est améliorée, mais suivant une trajectoire qui n'épouse pas celle de l'ensemble des Communes. Le phénomène de rattrapage est notable sur la période, la note des Communes touristiques convergeant nettement vers la moyenne de l'ensemble des Communes. En 2020, les Communes touristiques et les stations classées ont subi les effets de la crise sanitaire, celle-ci se traduisant par une dégradation de leur notation financière. À la faveur de la reprise économique et de l'activité touristique en 2021, ces collectivités ont pu redresser leur situation financière.

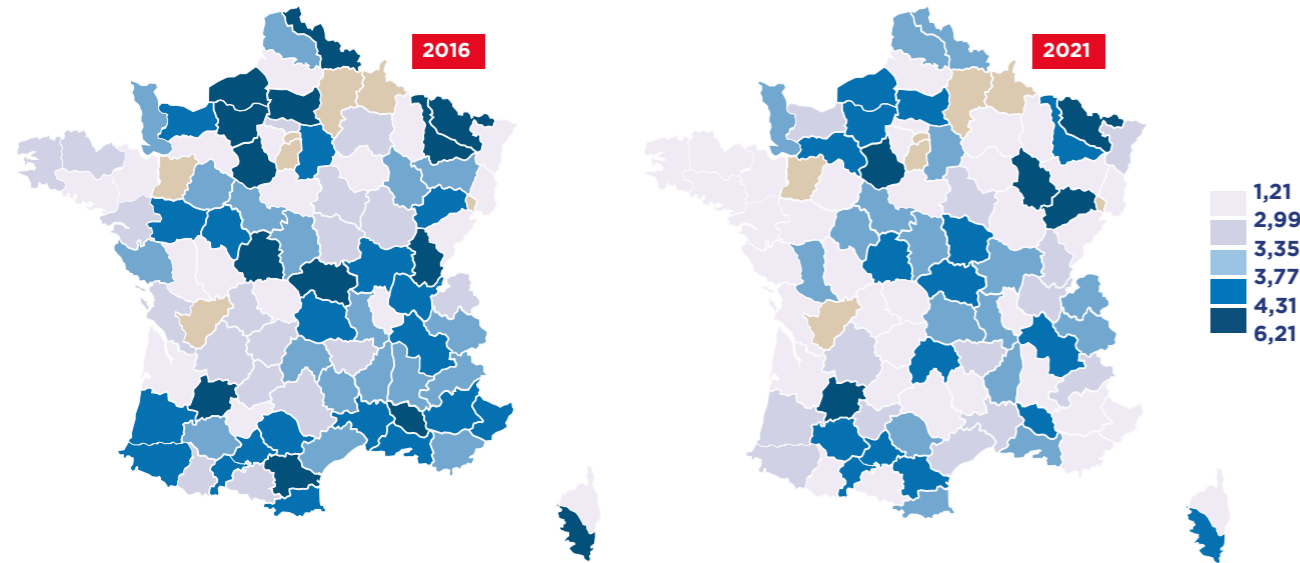
Chaque catégorie affiche en 2021 une note moyenne meilleure que celle obtenue en 2019.

² Art. L.133-11 du Code du tourisme : « Les Communes qui mettent en œuvre une politique du tourisme et qui offrent des capacités d'hébergement pour l'accueil d'une population non résidente, ainsi que celles qui bénéficient au titre du tourisme, dans les conditions visées au deuxième alinéa du II de l'article L.2334-7 du code général des collectivités territoriales, de la dotation supplémentaire ou de la dotation particulière identifiées au sein de la part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement, peuvent être dénommées Communes touristiques ».

³ Selon l'art. R.133-37 du Code du tourisme, outre le fait que la Commune soit qualifiée de « Commune touristique », pour être labellisé « station classée de tourisme » il faut qu'elle mette en œuvre, de manière pérenne, un projet ambitionnant de structurer une offre touristique d'excellence et qu'elle tienne compte des exigences du développement durable : qualité de l'accueil, transport, accessibilité, environnement respecté, ...



MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES TOURISTIQUES
PAR DÉPARTEMENT 2016 - 2021



Bien que fragile, l'analyse par département met en lumière une amélioration de la situation financière des Communes touristiques dans de nombreux territoires, notamment le sud-ouest et l'essentiel de la Région PACA. De manière globale, les Communes touristiques des façades méditerranéenne et atlantique affichent une meilleure santé financière en 2021 qu'en 2016. A l'inverse, les Communes touristiques des pourtours du Bassin parisien ou du Massif central affichent une santé financière structurellement dégradée.

3,07/7

C'est la note financière moyenne des Communes touristiques en 2021

MER OU MONTAGNE ? DES SITUATIONS DISPARATES

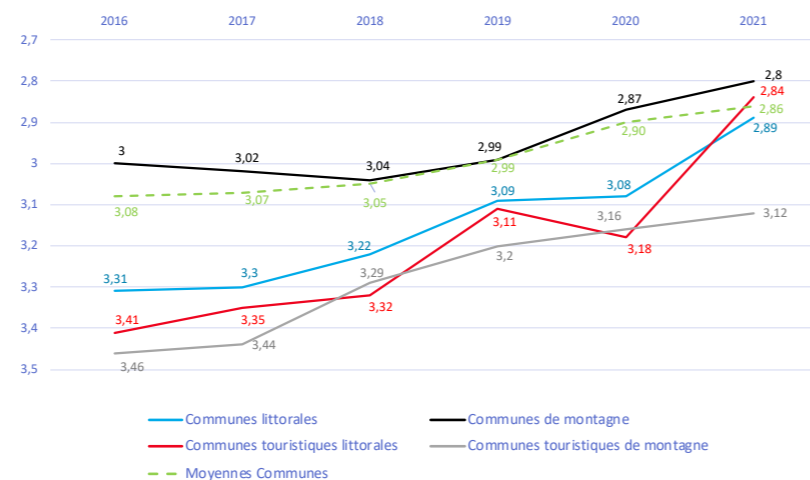
Les Communes littorales et les Communes de montagne affichent des tendances distinctes :

La note moyenne des Communes de montagne évolue d'une manière très comparable à l'ensemble des Communes depuis cinq ans, l'écart ne dépassant jamais 2,1%. En 2021, les Communes de montagne maintiennent leur bonne santé financière, avec une note de 2,8. En revanche, les Communes touristiques de montagne présentent une situation financière structurellement plus dégradée, malgré une amélioration sur un rythme régulier depuis 2017.

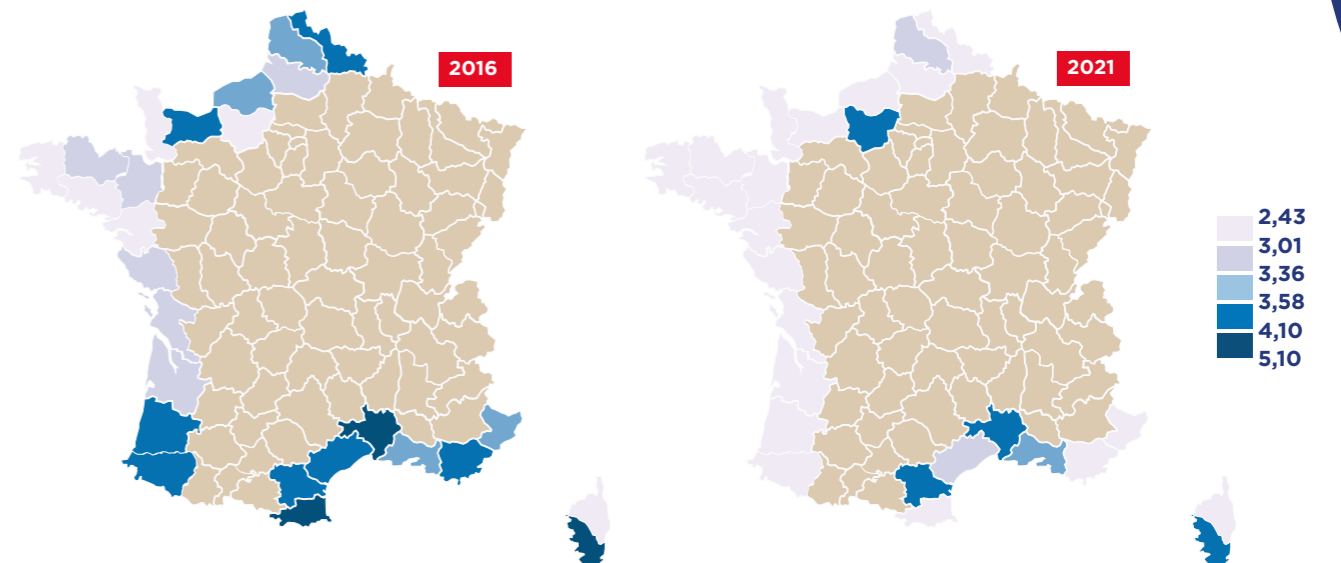
Les Communes littorales ont affiché un retard structurel sur la moyenne des Communes entre 2016 et 2020. En 2021, l'inflexion est très nette puisque ces collectivités se voient attribuer une note moyenne de 2,89, soit une notation moyenne quasiment équivalente à celle de l'ensemble des

Communes (2,86). Les Communes littorales suivent une trajectoire comparable, et affichent même une santé financière légèrement supérieure à celle de la moyenne des Communes (2,84 contre 2,86). Ce résultat parachève une tendance d'amélioration continue de la note de ces Communes, seulement interrompue en 2020 par les confinements et restrictions imposés par la crise sanitaire.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES LITTORALES ET DE MONTAGNE PAR ANNÉE



MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES LITTORALES
PAR DÉPARTEMENT 2016 - 2021

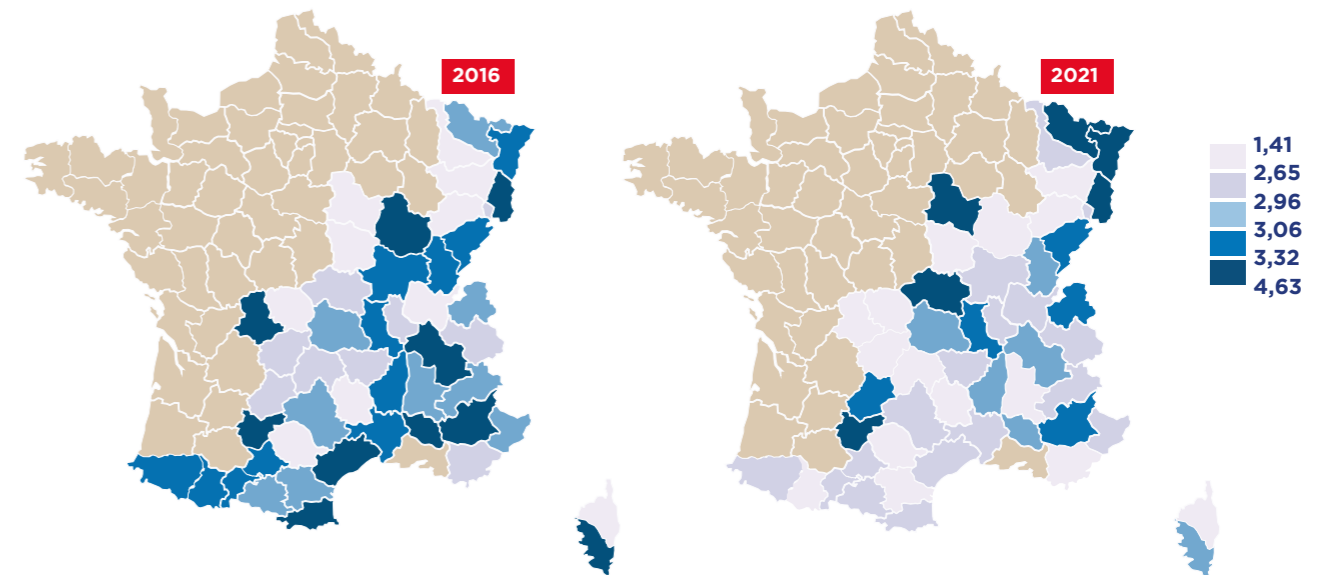


L'analyse géographique montre que l'amélioration de la note financière est généralisée sur la quasi-intégralité du territoire au cours des cinq dernières années. Les Communes de la façade atlantique sont structurellement mieux notées que les Communes méditerranéennes.

2,89/7

C'est la note financière moyenne des Communes littorales en 2021

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES DE MONTAGNE
PAR DÉPARTEMENT 2016 - 2021



L'amélioration globale des notes financières des Communes de montagne n'exclut pas de grandes disparités territoriales, qui prolongent le constat réalisé à partir des données 2020. Les Communes situées dans les massifs alpins et pyrénéens présentent dans l'ensemble une trajectoire financière favorable. Dans une moindre mesure, les Communes du Jura affichent également une trajectoire positive, mais en gardant dans l'ensemble des notes inférieures à la moyenne.

2,8/7

C'est la note financière moyenne des Communes de montagne en 2021

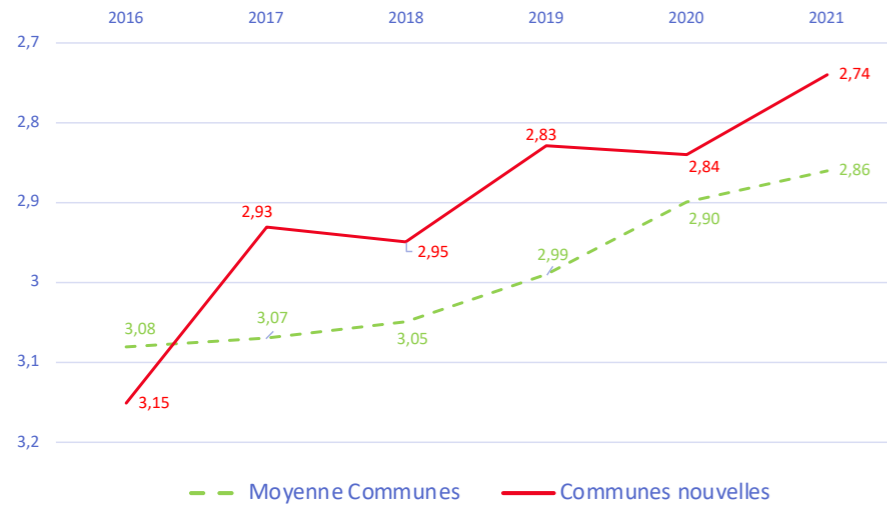
A l'inverse, les Communes du massif des Vosges ont vu leur note se dégrader durant les dernières années. C'est aussi le cas d'un certain nombre de Communes du Massif central, même si les variations locales tendent à nuancer le constat d'ensemble.

ZOOM SUR LES COMMUNES NOUVELLES •

Au 1^{er} janvier 2021, 778 Communes nouvelles regroupant plus de 2 500 ex-Communes sont recensées par l'INSEE. Le baromètre analyse l'ensemble de ces Communes sur le périmètre 2016-2021.

Il convient de souligner la grande hétérogénéité des Communes nouvelles : si la majorité d'entre elles sont des Communes de moins de 2 000 habitants, ce segment rassemble également des Communes de taille importante telles qu'Annecy ou Cherbourg-en-Cotentin.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES NOUVELLES PAR ANNÉE



2,74/7

C'est la note financière moyenne des Communes nouvelles en 2021

Une trajectoire singulière

Les Communes nouvelles créées jusqu'en 2016 se caractérisaient par une santé financière moins favorable que l'ensemble des Communes. Depuis 2017, la situation s'est structurellement inversée.

Après une inflexion en 2020 tendant à rapprocher leur note financière moyenne de celle de l'ensemble des Communes, en 2021, les Communes nouvelles reprennent une trajectoire budgétaire favorable, celles-ci affichant une note moyenne de 2,74, soit 4,8 % de mieux que la note moyenne, contre 2,1 % en 2020.

La trajectoire et le profil financier des Communes nouvelles s'expliquent notamment par les coûts initiaux liés à la fusion, puis par les bénéfices tirés de la mutualisation ainsi que par les avantages liés au pacte financier qui offraient une exonération de la baisse des dotations pendant trois ans pour les Communes nouvelles de moins de 10 000 habitants et une bonification de 5% pour celles dont la population regroupée était comprise entre 1 000 et 10 000 habitants.



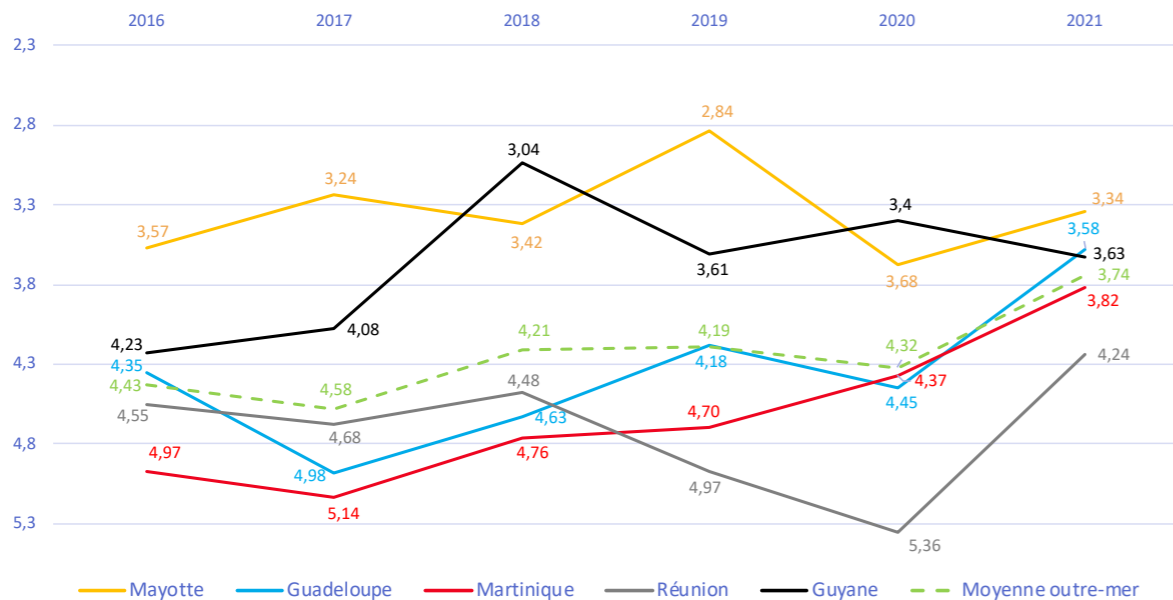
3 ZOOM SUR LES COMMUNES D'OUTRE-MER



Les difficultés structurelles qui affectent les finances locales ultra-marines sont identifiées de longue date (rapport Cour des comptes 2017, Rapport Cazeneuve/Patient 2019, ...) et pèsent encore sur les notes financières 2021 : un contexte économique et social difficile, une faible intégration intercommunale, des charges de personnel élevées, des difficultés de mise à jour des bases fiscales, ...

Les collectivités d'outre-mer ne constituent néanmoins pas un ensemble homogène et les explications de ces situations financières globalement moins favorables qu'en métropole varient d'un territoire à l'autre.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES D'OUTRE-MER PAR ANNÉE



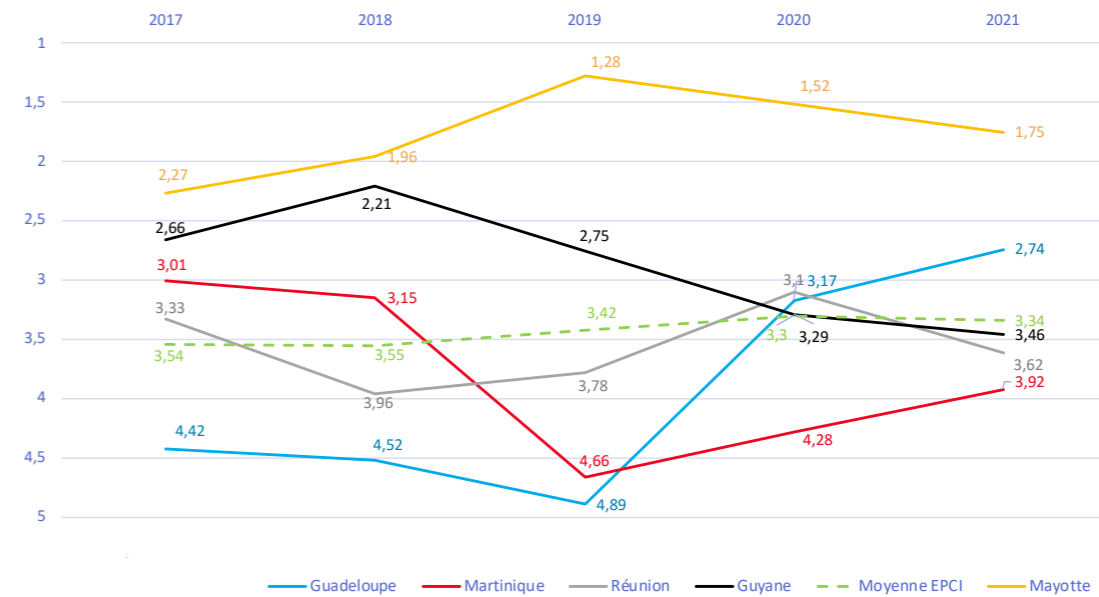
Le graphique ci-dessus témoigne néanmoins de la grande hétérogénéité de la situation des Communes d'outre-mer, mais aussi celle de leur trajectoire, y compris sur une période courte. Le très petit nombre de Communes ultramarines (129 Communes) peut aussi favoriser ces importantes variations d'une année à l'autre. Ainsi, la Guadeloupe et le Tarn comptent une population équivalente, mais répartie dans 32 Communes pour le premier département, contre 314 dans le second.

Pour autant, en 2021, à l'instar de l'ensemble des Communes, celles d'outre-mer ont bénéficié d'une embellie budgétaire. La notation financière moyenne s'élève à 3,74 en 2021 contre 4,32 en 2020. Seules les Communes guyanaises ne profitent pas de ce rebond.

3,74/7

C'est la note financière moyenne des Communes d'outre-mer en 2021

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE D'OUTRE-MER PAR ANNÉE

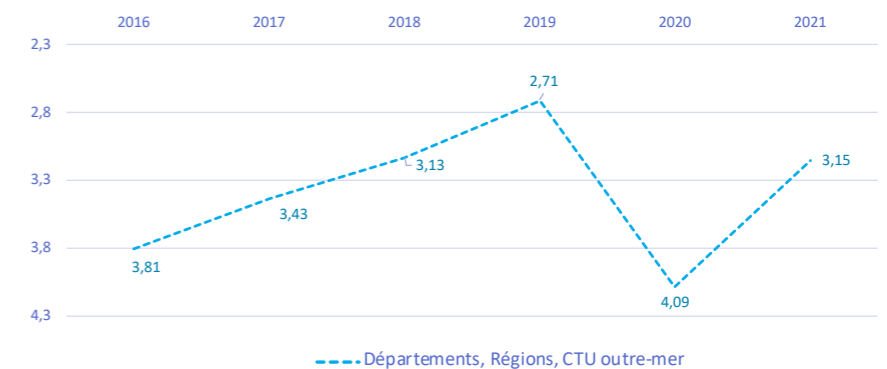


Quant aux EPCI à fiscalité propre, si la note moyenne est relativement stable (3,39 en 2020 et 3,34 en 2021), elle masque de fortes disparités selon les territoires. Ainsi, en 2021, les GFP réunionnais se dégradent légèrement avec une note moyenne de 1,75 et les GFP martiniquais s'améliorent sensiblement avec une note financière de 3,92.

Aussi, à une analyse globale d'un niveau de collectivités par territoire ultra-marin doit être privilégiée une analyse au cas par cas.

Au-delà des Communes et des EPCI, la situation financière des Régions, Départements et Collectivités territoriales uniques (CTU) d'outre-mer montre une nette amélioration entre 2020 et 2021, sans pour autant avoir atteint son niveau de 2019.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES RÉGIONS, DÉPARTEMENTS ET CTU D'OUTRE-MER PAR ANNÉE



LE REGARD DE L'ACCD'OM

La crise COVID a un impact certain sur la santé financière des collectivités ultramarines. Nous soutenons toujours que la comparaison avec les Communes de France hexagonale n'est pas indiquée ou doit être largement pondérée par la différence de charges qui pèsent sur celles des Outre-Mer. Les charges de personnel sont élevées car les Communes ont à faire face à des obligations plus importantes en Outre-Mer.

L'écart reste encore important au niveau de la notation : 2,86 contre 3,74 en Outre-Mer.

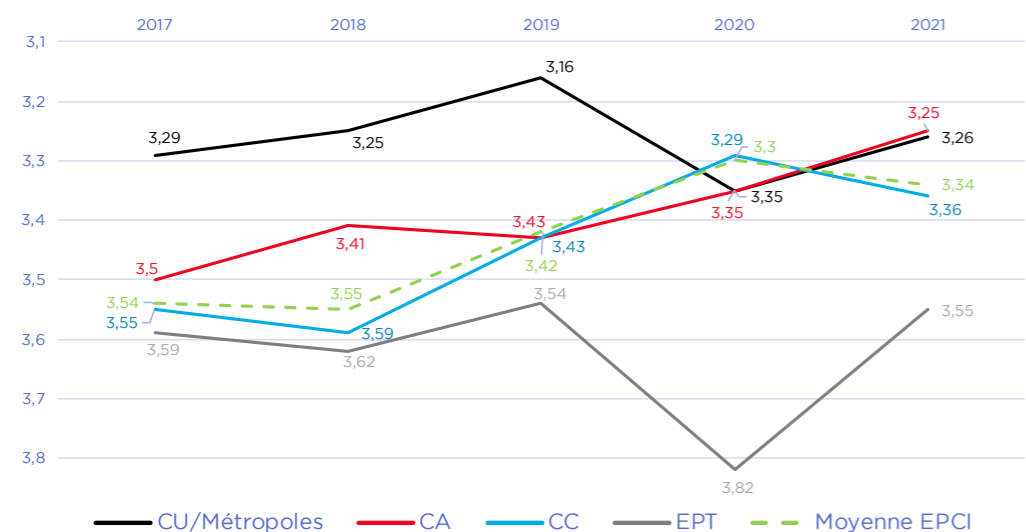


4 L'INTERCOMMUNALITÉ À FISCALITÉ PROPRE, DES TRAJECTOIRES BUDGÉTAIRES HÉTÉROGÈNES EN 2021

UNE EMBELLIE BUDGÉTAIRE VARIABLE EN 2021 SELON LES TYPES D'EPCI À FISCALITÉ PROPRE

Après trois années consécutives d'amélioration de la notation financière des groupements à fiscalité propre (GFP), l'exercice 2021 se traduit par une stabilisation de leur note financière. Dans le détail, les Communautés d'agglomération (CA), les Communautés urbaines (CU), les Métropoles ainsi que les Établissements Publics Territoriaux (EPT) enregistrent en 2021 des résultats budgétaires favorables. Seules les Communautés de Communes (CC) ne bénéficient pas d'une dynamique budgétaire favorable en 2021. Leur prépondérance numérique pèse sur la note financière moyenne.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE PAR ANNÉE



-1,01%

C'est l'écart entre la note financière moyenne des EPCI à fiscalité propre entre 2020 et 2021 illustrant sa grande stabilité

NB : La Métropole de Lyon et la Métropole du Grand Paris (MGP) sont intégrées aux CU/Métropoles

UNE EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2021 BIEN ORIENTÉE⁴

Après une légère contraction en 2020, la capacité d'épargne des GFP progresse d'environ 10% en 2021 pour s'établir à 9,9 Mds€. Si les GFP ont fortement recouru à l'emprunt en 2020 faisant progresser l'encours de dette de 6% (+2,8 Mds€), en 2021, l'endettement se stabilise (+0,8%) et s'élève à 48,8 Mds€.

Dans ces conditions, les indicateurs financiers intercommunaux se redressent en 2021 :

Capacité de désendettement :
4,9 années (5,3 années en 2020)

Taux d'épargne brute :
20,5% (19,9% en 2020)

Taux d'endettement :
101,9% (106% en 2020)

⁴ DGFIP, Comptes de gestion 2021 (Données provisoires), BP+BA hors BA M22 (EPSM)

DE MOINDRES DISPARITÉS DE SITUATIONS SELON LE DEGRÉ D'INTÉGRATION DES GFP QU'EN 2020

En 2021, les GFP se caractérisent par une convergence de leurs notations financières : les CC, CA, CU et les métropoles présentent une notation financière moyenne très proche. Leurs notes moyennes respectives s'échelonnent entre 3,25 et 3,36.

+10%

C'est la progression de l'épargne brute des groupements à fiscalité propre entre 2020 et 2021

Parmi ces types d'EPCI à fiscalité propre, l'exercice 2021 présente des exécutions budgétaires distinctes : les CC ne voient progresser que très modérément leur capacité d'épargne (+1,5%) alors que les CA bénéficient d'une hausse de +7% et les métropoles et CU de +16%.

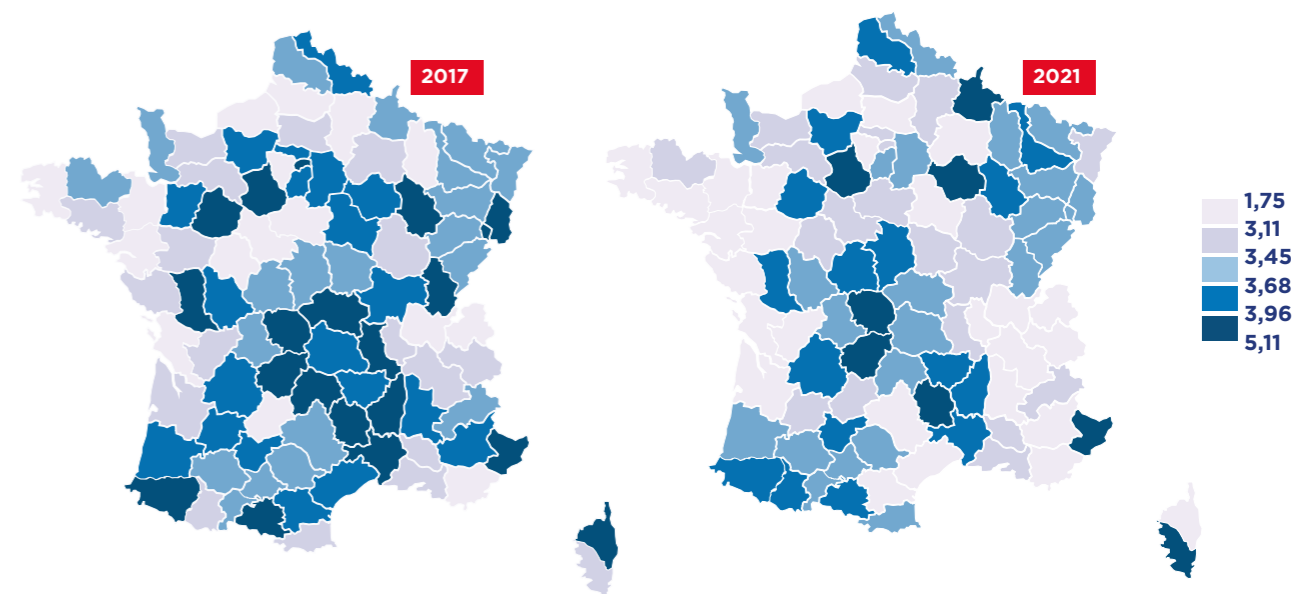
Quant aux EPT, niveau d'intercommunalité le plus récent et présentant des spécificités liées au territoire francilien mais aussi à une architecture de la Métropole du Grand Paris toujours en attente de stabilisation, ils bénéficient en 2021 d'un rebond notable et retrouvent une notation financière identique à 2019. Avec une épargne brute en hausse de 29% par rapport à 2020 et une stabilisation de l'endettement à 1,581 Mds€, les EPT renforcent leur solvabilité.

+16%

C'est la progression de l'épargne brute des métropoles et CU en 2021

UNE ANALYSE TERRITORIALE QUI MET EN ÉVIDENCE UNE FORTE HÉTÉROGÉNÉITÉ

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE PAR DÉPARTEMENT 2017 - 2021



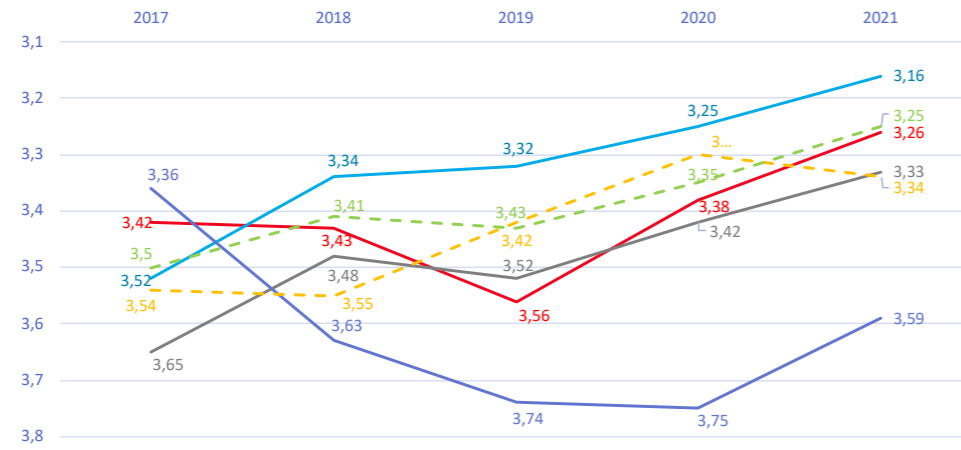
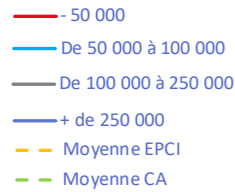
L'analyse par département de l'évolution de la santé financière des GFP entre 2017 et 2021 met en lumière l'amélioration des notes moyennes sur la période, malgré une légère dégradation en 2021.

Dans le détail, la bonne ou moins bonne santé financière moyenne des GFP par département peut refléter, en fonction de leur nombre par département, une situation globale ou au contraire masquer de fortes disparités.

Cette amélioration est très largement le fait de la surreprésentation des CC et CA au sein des GFP. En 2020, la majorité des CC et CA a traversé la crise sanitaire sans en pâtir budgétairement contrairement à la plupart des EPT, CU et Métropoles dont les budgets ont subi les effets de la crise. En 2021, la plupart des EPCI à fiscalité propre bénéficient d'un renversement de tendances et stabilisent voire améliorent leur situation financière.

FOCUS SUR LES CA ET LES CC

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE PAR ANNÉE



Les CA confirment l'amélioration globale de leur situation financière constatée en 2020, la notation financière moyenne passant de 3,35 à 3,25 en 2021.

Si cette amélioration concerne toutes les strates de CA, les communautés d'agglomération de grande taille (>250 000 habitants) sont structurellement confrontées à une situation financière moins favorable que les CA de petite et moyenne taille.

L'exécution budgétaire des CA en 2021

Avec une croissance des RRF (+3%) plus dynamique que les DRF (+2%), la capacité d'épargne brute des CA progresse de 7% et s'établit à 3,3 Mds€, un montant supérieur à l'épargne brute dégagée en 2019 (2,8 Mds€).

La dette poursuit sa progression en 2021 - certes moins fortement qu'entre 2019 et 2020 - et le stock s'élève à 16,6 Mds€ fin 2021 (16,3 Mds€ fin 2020 et 15,1 Mds€ fin 2019).

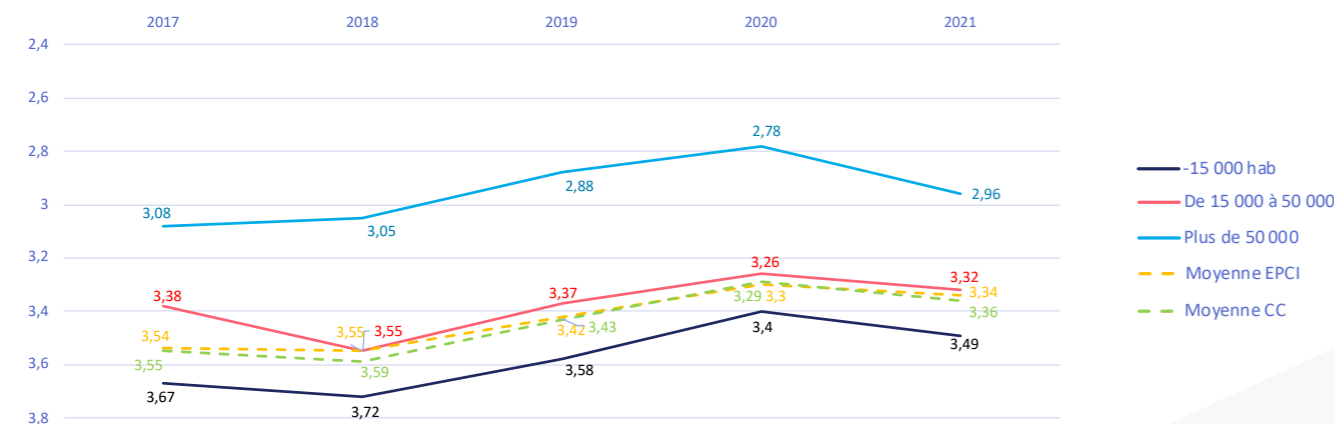
Dans ces conditions, les indicateurs financiers des CA se redressent en 2021 :

+8,1%

C'est l'augmentation de l'endettement des Communautés d'agglomération entre 2020 et 2021

Capacité de désendettement : 4,8 années (5,1 années en 2020)	Taux d'épargne brute : 20,1% (19,4% en 2020)	Taux d'endettement : 96,1% (98,3% en 2020)
--	--	--

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE PAR ANNÉE



Le nombre de CC a fortement chuté au cours du précédent mandat, passant de 1 903 en 2014 à 995 en 2021, fruit de la dynamique impulsée par la loi de 2010, puis les lois MAPTAM et NOTRe. On constate néanmoins un ralentissement de cette tendance depuis deux ans, le nombre de CC se stabilisant à 992 en 2022. Ce changement de périmètre institutionnel n'a toutefois pas impacté de façon radicale la trajectoire financière de ces collectivités.

Cette trajectoire budgétaire, favorable, poursuivie depuis 2018 par toutes les strates de CC confondues, connaît un infléchissement en 2021. Celle-ci évolue de 3,30 en 2020 à 3,34 en 2021.

L'exécution budgétaire des CC en 2021

Avec une croissance des DRF (+4,3%) légèrement plus dynamique que les RRF (+3,9%), la capacité d'épargne brute des CC se stabilise au-dessus des 2 Mds€, un montant équivalent à 2020 et légèrement supérieur à l'épargne brute dégagée en 2019 (1,9 Mds€).

La dette poursuit sa progression en 2021 - certes moins fortement qu'entre 2019 et 2020 - et le stock s'élève à 8,2 Mds€ fin 2021 (8 Mds€ fin 2020 et 7,8 Mds€ fin 2019).

Dans ces conditions, les indicateurs financiers des CC se stabilisent en 2021 :

Capacité de désendettement : 3,8 années en 2021 et 2020	Taux d'épargne brute : 18,4% (18,8% en 2020)	Taux d'endettement : 70% (72,4% en 2020)
---	--	--

Dans le détail, s'observe également une corrélation parfaite entre taille démographique et santé financière puisque les CC de plus de 50 000 habitants présentent la note financière la plus favorable quand celles de moins de 15 000 habitants demeurent inférieures à la moyenne.

LE REGARD DE FRANCE URBAINE

Tant en ce qui concerne les villes (de plus de 100 000 habitants) que les grands EPCI (métropoles, communautés urbaines et communauté d'agglomération de plus de 100 000 habitants), le baromètre AFL vient illustrer la double spécificité des plus grandes collectivités.



La première fait écho à des notes qui se trouvent en décalage par rapport aux collectivités de taille plus modeste. Cela résulte du fait que, pour les élus de France urbaine, si le maintien d'une bonne solvabilité est une nécessité, ce n'est pas une fin en soi (de bons ratios n'ont pas intrinsèquement d'intérêt) mais c'est une condition pour permettre un effort d'investissement de haut niveau.

La seconde est que l'impact de la crise sanitaire (trou d'air de 2020) est bien plus affirmé. C'est la traduction d'un niveau de pertes de recettes (notamment tarifaires) très conséquent et d'un montant de dépenses exceptionnelles (aides économiques et sociales, dépenses sanitaires, etc.) tout aussi conséquent. On retrouve là les attributs des charges et des responsabilités propres aux collectivités en situation de centralité. »



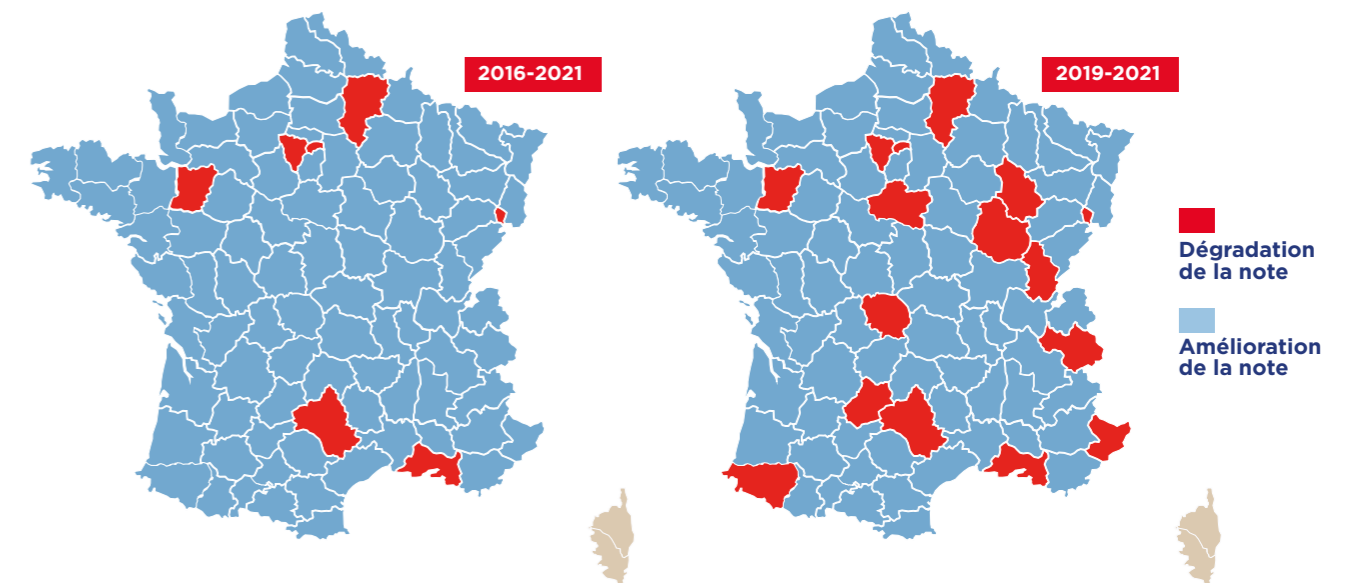
5 LA SANTÉ FINANCIÈRE DES DÉPARTEMENTS EN 2021 : UN FORT REBOND QUI DEMEURE FRAGILE

2020 ET 2021, LES « MONTAGNES RUSSES » POUR LES FINANCES DÉPARTEMENTALES •

Les Départements, après une séquence marquée par une amélioration continue de leur santé financière, ont été confrontés en 2020 à un net changement de trajectoire financière. Ce constat d'ensemble recouvrait néanmoins une grande disparité de situation d'un territoire à l'autre selon la structure démographique et les profils socio-économiques.

L'exercice budgétaire 2021 se révèle atypique avec un niveau élevé de dépenses et recettes de fonctionnement et une progression particulièrement forte de la capacité d'épargne.

› VARIATION DES NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS ENTRE 2016 ET 2021 ET ENTRE 2019 ET 2021



Note : sur les deux cartes ci-dessus, les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin se voient attribuer la note de la Collectivité européenne d'Alsace pour l'année 2021.

La note financière des Départements s'est nettement améliorée en 2021 : 87 d'entre eux affichent une note supérieure à celle de 2020. L'embellie ne peut être réduite à un simple rattrapage après le choc lié à la crise sanitaire puisqu'une large majorité de Départements (79) affiche une situation plus favorable qu'en 2019. La tendance à plus long terme est également positive, seuls dix Départements présentant en 2021 une santé financière dégradée par rapport à 2016.

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES DÉPARTEMENTS EN 2021⁵

Malgré une amélioration de la situation socio-économique, en 2021, les Départements ont supporté une hausse de 1,1 Mds€ de leurs DRF, soit une progression de 2% par rapport à 2020. Les Départements connaissent ainsi une 2ème année consécutive d'augmentation de leurs dépenses d'intervention alors que celles-ci décroissaient entre 2016 et 2019.

+40%

C'est la hausse de l'épargne brute des Départements en 2021

la taxe d'aménagement - après le transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux Communes, compensé par une fraction de TVA.

Dans ces conditions, les Départements enregistrent une capacité d'épargne particulièrement élevée en 2021, celle-ci s'élevant à 11,3 Mds€ en 2021, soit une progression de plus de 40% par rapport à 2020 (8 Mds€) et de plus de 20% par rapport à 2019 (9,4 Mds€).

Le stock de dette se stabilise à 32,3 Mds€ en baisse de -1,6% par rapport à 2020 (32,8 Mds€).

Dans ces conditions, les indicateurs financiers des Départements se redressent fortement en 2021 :

Capacité de désendettement :
2,9 années (4,1 années en 2020)

Taux d'épargne brute :
16,3% (12,4% en 2020)

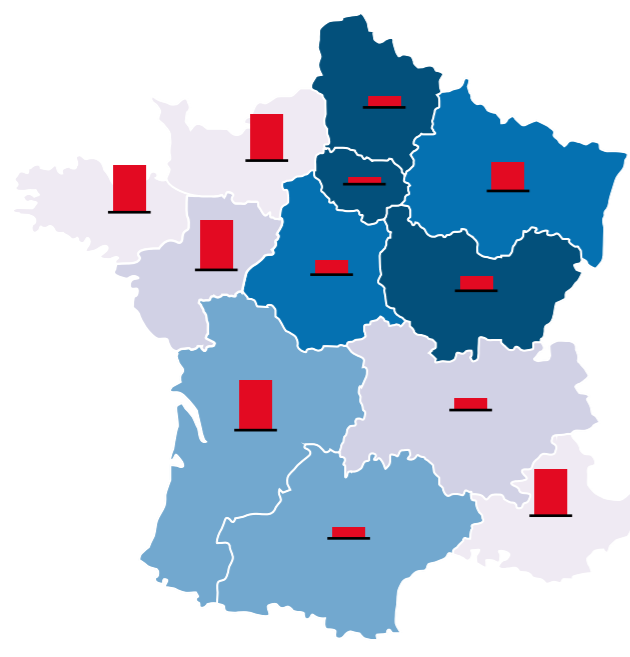
Taux d'endettement :
46% (50% en 2020)

Parallèlement, en 2021, les Départements ont bénéficié d'une progression dynamique de leurs RRF, en hausse de plus de 4 Mds€, soit une progression de 6% par rapport à 2020. À la faveur d'un marché immobilier très actif, les Départements ont notamment bénéficié d'une forte croissance du produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), dernier levier fiscal - avec

+19%

C'est l'augmentation moyenne de la note financière des Départements entre 2020 et 2021. Les Départements sont le type de collectivités qui connaît la plus forte amélioration

ÉVOLUTION DE LA NOTE DES DÉPARTEMENTS SELON LA RÉGION ENTRE 2016 ET 2021



Note moyenne des Départements de chaque région en 2021

2,02
2,23
2,35
2,60
2,91
3,50

Amélioration de la note moyenne des Départements de chaque région entre 2016 et 2021

1,46
1,16
0,00

⁵ DGFIP, Comptes de gestion 2021 (Données provisoires), BP+BA hors M22 (EPSM)

La santé financière des Départements, appréhendée région par région, est nettement meilleure en 2021 qu'en 2016. Le rythme d'amélioration :

- Dans les régions bordant l'Atlantique ainsi qu'en PACA, les Départements connaissent une amélioration sensible de leur situation financière en cinq ans.
- Les Départements d'un vaste quart nord-est (Hauts-de-France, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté) sont affectés à la fois par une situation financière plus fragile, et par une amélioration plus lente de leur santé financière.
- Les Départements de régions comme l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine bénéficient, en moyenne, d'une santé financière intermédiaire entre les deux groupes évoqués plus haut. Ils s'illustrent globalement par une amélioration assez lente de leur santé financière.
- Quant à l'Île-de-France, il s'agit de la région française dont les Départements connaissent la plus faible amélioration de leur santé financière. Cette évolution légèrement positive n'occulte néanmoins pas la fragilité d'ensemble : des dix Départements dont la note s'est dégradée entre 2016 et 2021, quatre sont situés en Île-de-France. Il est à noter que depuis 2019, la Ville de Paris n'entre plus dans le champ des Départements.

87

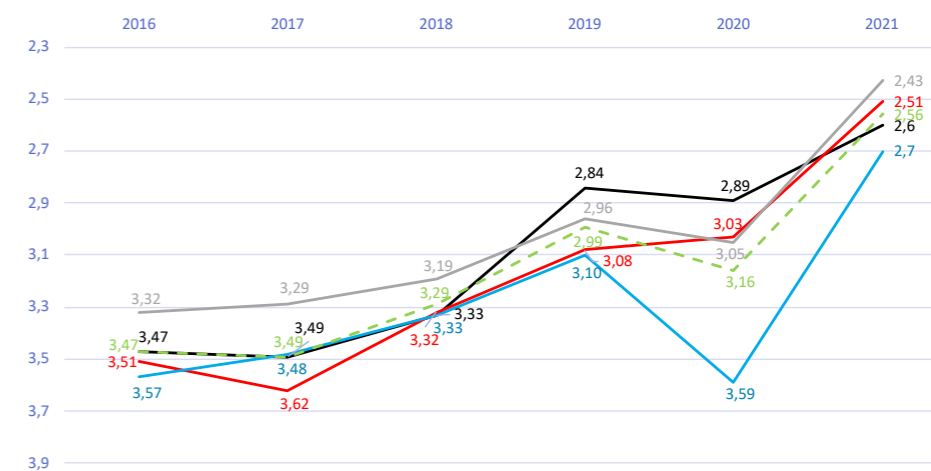
C'est le nombre de Départements qui ont vu leur note financière s'améliorer entre 2019 et 2021

UN FORT REBOND EN 2021 APRÈS LE COUP D'ARRÊT SUBI EN 2020

Tendanciellement, la santé financière des Départements se redresse depuis 2016. Après le « trou d'air » en 2020, les Départements présentent en 2021 une situation financière nettement plus favorable que les années antérieures.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE PAR ANNÉE

— -300 000 hab
— De 300 000 à 500 000 hab
— De 500 000 à 800 000 hab
— + de 800 000 hab
- - Moyenne Départements



2,56/7

C'est la note financière moyenne des Départements en 2021

En 2021, l'amélioration de la santé financière moyenne des Départements est très nette (de 3,16 à 2,56). Cette tendance favorable concerne toutes les strates départementales associée à une convergence des notations moyennes. Les écarts de notation moyenne selon les strates se sont en effet fortement resserrés.

6 UN RÉTABLISSEMENT PARTIEL DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIONS ET CTU EN 2021

Le périmètre régional a beaucoup évolué depuis 2016 :

- Institutions** : création de grandes Régions et création des Collectivités Territoriales Uniques (CTU) fusionnant les compétences des Régions et des Départements (Guyane, Martinique, Corse),
- Compétences** : reprise de la compétence transport scolaire et interurbain, jusque-là assurée par les Départements, et recentralisation de l'apprentissage
- Finances** : suppression de la DGF et de la CVAE et remplacement par des fractions de TVA

Après le « choc » budgétaire subi en 2020, les Régions redressent leur situation budgétaire en 2021 sans toutefois retrouver la santé financière qui les caractérisait avant crise.

Jusqu'en 2019, ce segment de collectivités affichait la santé financière la plus solide du monde local. Sous l'influence conjuguée de la crise sanitaire et d'un contexte préélectoral, les notes des Régions ont connu en 2020 une dégradation sans précédent. Cette dégradation de leur santé financière est la conséquence notamment des larges efforts consentis pour soutenir le tissu économique local via la mise en place conjointe avec l'Etat du fonds national de solidarité alors même que leurs recettes fiscales étaient en fort recul. Malgré une contraction de -21,7% de leur capacité d'épargne en 2020, les Régions ont fortement accru leurs dépenses d'équipement (+14,9%). Dans ce contexte, l'emprunt a été fortement mobilisé et a abouti à une progression du stock de dette de 2,5 Mds€ pour atteindre 30,5 Mds€ fin 2020, soit +9% par rapport à 2019⁶.

+11%

C'est la hausse de l'épargne brute des Régions en 2021 (5,8 Mds).

Le niveau d'épargne des Régions n'est toutefois toujours pas revenu à son niveau d'avant-crise et demeure inférieur à ce qu'il était en 2019 (6,5 Mds).

L'exécution budgétaire des Régions en 2021⁷

Les Régions ont bénéficié en 2021 de recettes fiscales en hausse, conséquence de la forte reprise économique et de son corolaire - la consommation - qui a notamment favorisé une progression des recettes de TVA. Néanmoins, seule la TVA reste dynamique, la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et la taxe sur les certificats d'immatriculation ne retrouvant pas les niveaux d'avant-crise. Au total, les RRF progressent en 2021 de 5%. Avec des DRF dont la progression s'élève à 3%, les Régions dégagent une capacité d'épargne en hausse de 11% en 2021. Pour autant, la capacité d'épargne brute en 2021 - de 5,8 Mds€ - est toujours nettement en deçà des niveaux d'avant-crise (6,5 Mds€ en 2019).

Si le recours à l'emprunt est en baisse par rapport à 2020, les Régions ont tout de même emprunté un peu plus de 4 Mds€ en 2021. En 2 ans, leur endettement a ainsi bondi de 28 à 33 Mds€.

Dans ces conditions, les indicateurs financiers des Régions se redressent en 2021 :

Capacité de désendettement :
5,7 années (6 années en 2020)

Taux d'épargne brute :
20,2% (18,3% en 2020)

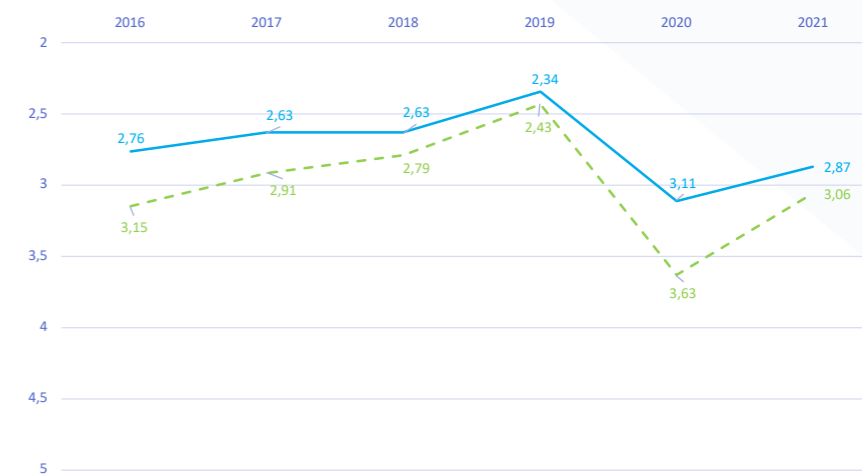
Taux d'endettement :
114% (111% en 2020)

⁶ DGFIP, Comptes de gestion 2021 (Données provisoires), BP+BA hors M22 (EPSM).

⁷ Précision méthodologique : Les Régions gèrent les fonds européens en les reversant à des collectivités. Ces flux ne correspondent donc pas à des dépenses des Régions, mais à celles d'autres collectivités. Selon les Régions et selon les années, ces fonds prennent plus ou moins d'importance, parfois en section de fonctionnement, parfois en section d'investissement.

ÉVOLUTION DE LA NOTE DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES 2016-2021

--- Note moyenne des Régions
— Note moyenne des Régions métropolitaines



ÉVOLUTION DE LA NOTE DES CTU ET RÉGIONS D'OUTRE-MER, ET DE CORSE 2016-2021

--- Note moyenne des Régions
— Note moyenne des Régions et CTU Corse et Outre-Mer



La comparaison entre les Régions métropolitaines, d'une part, et un ensemble comprenant les Régions et CTU de Corse et d'outre-mer d'une autre, atteste de la différence structurelle de santé financière entre ces deux groupes. Jusqu'à 2019, les deux groupes connaissent une amélioration financière continue, et même une convergence qui voit le groupe Corse/outre-mer rattraper son retard. En revanche, ce mouvement a connu un brutal coup d'arrêt avec la crise de 2020 : les notes de cette année-là chutent en deçà des niveaux observés au cours des années précédentes.

Le rebond constaté en 2021 n'a pas effacé les traces de cette dégradation. En ce qui concerne le groupe Corse/outre-mer, on observe une reprise de la marche en avant avec une note de 3,49. En ce qui concerne le bloc métropolitain, en revanche, les niveaux de 2016-2019 (2,59 en moyenne, et jamais de note supérieure à 2,76) ne sont toujours pas retrouvés avec une note de 2,87.

3,06/7

C'est la note financière moyenne des Régions en 2021, en amélioration de 16% par rapport à 2020

LE REGARD DE RÉGIONS DE FRANCE

« Après une forte dégradation en 2020, les ratios financiers des Régions se sont redressés en 2021 sans retrouver les niveaux atteints avant la crise. L'année 2022, quant à elle, voit émerger un effet de ciseaux. Les recettes sont affectées par une baisse structurelle de la TICPE et des taxes d'immatriculation alors que l'inflation provoque une forte hausse des charges, notamment dans le domaine des mobilités et des lycées, et que les Régions sont appelées de plus en plus à co-financer les programmes de l'État. »



CRISES, POLITIQUE DE RELANCE, NOUVEAU QUINQUENNAT, QUELLES PERSPECTIVES POUR LES FINANCES PUBLIQUES LOCALES EN 2022 ?

Les budgets locaux n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire. Néanmoins les impacts ont été moindres qu'attendus et ceux-ci ont affecté distinctement les collectivités selon leur segment d'appartenance et au sein même de ceux-ci. La structure des recettes locales, mais également les dispositifs de soutien mis en œuvre par l'Etat, ont permis à la majorité des collectivités de surmonter cette crise sanitaire.

En 2021, la forte reprise économique conjuguée au maintien des dispositifs de soutien de l'Etat et au déploiement du plan France Relance ont créé un contexte favorable aux finances locales : fort rebond des recettes et capacité d'autofinancement supérieure à celle

dégagée avant-crise ont contribué à un effort d'investissement conséquent et à un recours à l'emprunt soutenu sans compromettre le redressement des équilibres financiers locaux.

Néanmoins, comme toujours, cette embellie globale ne doit pas masquer des fragilités individuelles au sein de chaque segment et une inégalité entre segments. À cet égard, le cas des départements est révélateur avec un redressement budgétaire en 2021 d'une ampleur inédite mais sans certitude sur sa pérennité dans un contexte où notamment le marché immobilier montre des signes de ralentissement.

La dégradation de l'environnement économique et social consécutive notamment au conflit à l'est de l'Europe modifie considérablement les prévisions budgétaires telles qu'établies dans la loi de finances pour 2022. En particulier, la forte contraction de la croissance et l'actuelle poussée inflationniste (probablement durable) viennent contrarier des perspectives a priori favorables pour les finances locales.

À cela s'ajoute, un contexte politique nouveau avec un quinquennat et une législature qui s'ouvrent dans une ambiance de fin du « quoi qu'il en coûte » et la perspective d'une mise à contribution des collectivités au redressement des comptes publics. L'annonce d'un nouvel effort demandé aux collectivités de 10 Mds€ au cours des cinq prochaines années fondé sur un mécanisme différent des Contrats de Cahors est de nature à inquiéter des exécutifs locaux.

Ces derniers doivent par ailleurs manœuvrer avec une ressource fiscale de plus en plus nationalisée, processus amené à se poursuivre en 2023 avec la possible suppression de la CVAE, sa compensation par une fraction de TVA rendant les recettes fiscales de plus en plus sensibles à la conjoncture économique.

Qu'ils aient débuté en 2020 ou 2021, les débuts de mandat de tous les exécutifs locaux se révèlent chaotiques et les perspectives à court voire à moyen terme semblent dégradées, de nombreuses et lourdes incertitudes planant sur les acteurs publics locaux, maillons pourtant essentiels à la cohésion sociale, au développement économique et à l'accompagnement de la transition écologique.



A PROPOS DE L'AFL

L'AFL (Agence France Locale) est une banque publique de développement française qui a la particularité d'avoir été créée par et pour les collectivités locales qui en sont les uniques actionnaires, les uniques bénéficiaires et les uniques garantes. Elle porte les valeurs d'expertise, de solidarité et de transparence dans une logique coopérative qui a puisé son inspiration dans les pays nordiques.

Fonctionnant en circuit court, elle mutualise les besoins de ses membres (Communes, Départements et Régions, groupements (EPCI, EPT, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes...) pour lever des fonds sur le marché obligataire à des conditions attractives (y compris sous la forme d'obligations durables) qu'elle redistribue à ses collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.

Banque conçue comme responsable et durable dans les fondements de son modèle (gouvernance incluant les parties prenantes, aversion au risque, solidarité entre collectivités...), l'AFL est soucieuse de son impact RSE en tant qu'entreprise mais aussi en tant que banque.

MANIFESTE DES COLLECTIVITÉS LOCALES MEMBRES

En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence.

Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants.

Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale.



CONTACT PRESSE

Lucille SIMON
Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr
04 69 84 81 04

CONTACT COLLECTIVITÉS

Philippe ROGIER
Directeur des adhésions et du crédit
philippe.rogier@afl-banque.fr
04 81 11 29 32

CONTACT ÉTUDE

Yann DOYEN
Directeur des engagements
Expert finances locales
yann.doyen@afl-banque.fr
06 15 10 23 58

**Vous souhaitez connaître la note
financière de votre collectivité :**
adhesion@agence-france-locale.fr
09 70 81 85 17

 **D'INFO SUR :**
www.agence-france-locale.fr